



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 JUILLET 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 25 Représentés : 04</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 27 juin 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 10 juillet 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, M. Michel VARRONI, Mme Stéphanie LUSSIANA, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET.</p> <p>Etaient représentés : M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD, M. Joseph SCATIGNO ayant donné pouvoir à M. Michel CHEVALLIER, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Caroline BRULEY ayant donné pouvoir à M. Jamel BOUCHEHAM.</p>
--	---

Délibération n°16

Rapporteur : Mme Vanessa PUT DE GIULI

Objet : Renouvellement et actualisation du Règlement intérieur des services périscolaires et de l'accueil de loisirs 3/11 ans

Considérant l'évolution des modalités d'inscriptions et de règlement proposées à la rentrée 2023/2024 notamment par la création du Kiosque Famille, il convient de renouveler le Règlement Intérieur des services périscolaires et extrascolaires de la commune.

Il est ainsi proposé la refonte complète du document Règlement Intérieur pour en optimiser sa lecture et actualiser tous les éléments utiles à formaliser les conditions d'accueil des enfants sur ces services.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 26 voix pour, 2 abstentions (M. Eric FUSS et M. Benjamin BONNIOT—BOUCHET) et 1 opposition (Mme Audine FRECKMANN) :

- **Approuve le Règlement Intérieur des services Périscolaires et Extrascolaires**
- **Autorise M. le Maire ou son représentant, à signer tout document afférant à ce dossier.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230703-20230703

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Affichage : 03/07/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire